



# Guide de l'Organisateur du Trophée du Voyage

## SAISON 2009-2010



**Dossier préparé par Emmanuel Jeannin-Naltet à l'intention  
des animateurs de club pour le Trophée du Voyage**

Le Trophée du Voyage est traité sur le logiciel **BridgeInterNet**, à télécharger gratuitement sur notre site internet [www.bridge-international.com](http://www.bridge-international.com). La dernière version est la 7.1.0 du 22 octobre 2009.

*En cas de problème :*

- ▶ Email 24 h/24 : [tropheevoyage@wanadoo.fr](mailto:tropheevoyage@wanadoo.fr) ou [assistance@bridgeinter.net](mailto:assistance@bridgeinter.net)
- ▶ Emmanuel Jeannin-Naltet : 06.89.77.34.49

Autres documents utiles pour l'organisation du Trophée :

- Installation et configuration du logiciel BridgeInterNet
- Utilisation du logiciel BridgeInterNet pour la saisie du tournoi
- Traitement d'un Trophée du Voyage

Tous ces documents sont à télécharger sur notre site [www.bridge-international.com](http://www.bridge-international.com) Rubrique A l'attention des Clubs

### **Vérification des données de votre club :**

sur notre site [www.bridge-international.com](http://www.bridge-international.com) Rubrique A l'attention des clubs, vous pouvez vérifier, et éventuellement corriger, l'ensemble des données concernant votre club.

Les adresses courriel doivent être valides (et régulièrement consultées), la communication avec le club se faisant exclusivement par mail.

**Livraison du colis du Trophée :** cette rubrique doit être complètement renseignée, même si les informations apparaissent déjà dans une autre rubrique. Le nom du club étant automatiquement inscrit sur l'étiquette d'expédition, le destinataire est la personne physique qui devra signer le reçu au livreur. Le numéro de téléphone est destiné au livreur en cas de problème.

Préciser dans cette rubrique si les résultats (envoyés par courrier postal quelques jours après le tournoi) sont à adresser au responsable des tournois ou au club.

### **Le colis du Trophée du Voyage**

Le colis du Trophée est expédié - par ChronoPost - le même jour que le tournoi (lundi ou jeudi) la semaine précédente.

Un courriel est adressé au club le jour de l'expédition.

Si le colis n'est pas arrivé le mercredi soir précédent pour le tournoi du lundi, ou le lundi soir précédent pour le tournoi du jeudi, appelez dès le lendemain notre Service Expéditions au 06.12.28.91.79 (John), entre 9 h et 17 h.

Si le club n'a pas toujours reçu le colis le matin du tournoi, les fiches ambulantes peuvent être envoyées par courriel, à condition d'appeler Emmanuel Jeannin-Naltet (06.89.77.34.49) avant 12 h.

Ce colis comprend :

- les paquets de livrets, qui ne doivent être descellés qu'à la fin du tournoi. (N.B. si le nombre de livrets expédiés est inférieur au nombre de participants, le complément est envoyé au club quelques jours après le tournoi).
- une enveloppe contenant les fiches ambulantes et le bordereau de règlement (à renvoyer à Bridge International avec le règlement dès le lendemain du tournoi si vous n'avez pas opté pour le prélèvement automatique).
- à partir de la deuxième séance : deux cadeaux destinés à récompenser une paire choisie par le club parmi celles ayant joué la séance précédente (les vainqueurs, la première paire 3° série, la plus proche de la moyenne, ...).

NB. ces cadeaux ne peuvent être destinés à un autre usage que récompenser les lauréats du Trophée du Voyage.

Le colis doit rester fermé - avec la bande de garantie « Bridge International - Trophée du Voyage » (impression verte sur fond blanc) - jusqu'au début du tournoi.

Il doit être présenté fermé aux joueurs, puis ouvert en leur présence juste avant le tournoi.

### **Changement d'adresse de livraison du colis du Trophée**

Le changement d'adresse doit être signalé au moins 15 jours avant la date du tournoi, exclusivement via internet

► changement d'adresse **provisoire** : courriel à [tropheevoyage@wanadoo.fr](mailto:tropheevoyage@wanadoo.fr)

► changement d'adresse **définitif** : directement dans les données de votre club sur le site [www.bridge-international.com](http://www.bridge-international.com)

### **Règlement**

► par prélèvement automatique :

Renseignez le formulaire d'autorisation de prélèvement en dernière page de ce guide et retournez le, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, à notre siège : Bridge International, 190 rue Lecourbe, 75015 Paris

Le montant de vos participations au Trophée (7,70 € par paire) sera prélevé automatiquement environ une semaine après la séance concernée et vous en recevrez la facture par email (à l'adresse indiquée dans la fenêtre email pour la facturation de la rubrique Trésorier(e) du club de votre Fiche Club)

► par chèque bancaire :

Dès le lendemain du Trophée du Voyage, renvoyez le bordereau avec le règlement, à :

Bridge International 190 rue Lecourbe 75015 Paris. Le montant à régler est de 7,70 € par paire.

► Points d'Expert : les Points d'Expert sont facturés directement à chaque club français par la FFB.

### **Fiches ambulantes**

Les fiches ambulantes doivent être conservées pour un éventuel contrôle ultérieur.

Elles sont systématiquement réclamées aux clubs dans lesquels ont joué les deux premières au classement national, ainsi que les paires obtenant un pourcentage supérieur à 70 % sur le classement national.

Elles peuvent également être réclamées pour vérifier un score impossible ou étonnant sur une donne.

Ces fiches ambulantes doivent alors être envoyées (par courrier simple, non recommandé) le plus rapidement possible à : Trophée du Voyage, 2 quai Rambaud 69002 Lyon (attention, adresse différente de celle où vous envoyez votre règlement).

En cas de non réception de ces fiches ambulantes, le classement des paires concernées est modifié.

### **Points-Cadeau-Club**

Les Points-Cadeau-Club sont attribués selon le nombre de tables (1 PCC par table) et sur les performances des paires du club se classant dans les vingt premières du classement final de la séance.

La consultation et l'échange des Points-Cadeau-Club se fait exclusivement via notre site internet, à tout moment de la saison.

Les cadeaux sont envoyés par ChronoPost à la même adresse que le colis des livrets mais à une date différente, dans les meilleurs délais mais en fonction des stocks disponibles.

Il n'y a aucune livraison en juillet et août et il est donc conseillé de passer sa commande en cours de saison sans attendre le mois de juin.

### **Identification des joueurs**

Les joueurs français doivent être inscrits par leur N° FFB.

Une rectification d'un N° FFB n'est plus possible une fois que le classement de la séance est définitif.

Pour que les joueurs non-FFB (essentiellement les joueurs des clubs étrangers) bénéficient des Points As d'Or de Bridge International, il leur est attribué automatiquement un N° dans le fichier Joueurs (dans l'ordinateur du club sur lequel la séance est traitée). Ce N° est composé des trois lettres du Code Site du club suivies de cinq chiffres. Pour que les Points As d'Or de ces joueurs soient cumulés, il est nécessaire que chaque séance jouée au club soit traitée avec le même Fichier Joueurs (donc sur le même ordinateur).

### **Email des joueurs**

En indiquant l'adresse email du joueur (dans BridgeInterNet, Réglages et Configuration, onglet Joueurs et Modifier manuellement le fichier des joueurs), celui-ci recevra automatiquement sa feuille de route par courrier électronique.

### **Points d'Expert**

Le joueur peut consulter les Points d'Expert gagnés sur chaque séance sur le site de la FFB entre quatre et huit semaines après le jour du tournoi.

Aucune modification n'est possible après cette publication.

## **Pénalités et marques ajustées :**

Vous pouvez établir un double classement sur une donne, ou attribuer des marques ajustées et infliger des pénalités.

### **- Double classement :**

Si toute une donne n'a pas été jouée avec les diagrammes corrects, vous pouvez demander un topage séparé pour les scores de cette donne. Pour cela il faut taper sur la touche F2 après chaque score rentré. La mention Séparé s'affiche alors. Pour annuler, il faut retaper sur F 2.

Ce topage séparé (double classement) s'applique sur le classement local et sur le classement national (mais le score n'apparaîtra pas sur les fréquences de la donne).

N.B. Ne faire un topage séparé (double classement) que si la même erreur concerne un minimum de huit scores. En dessous de huit scores attribuer une Moyenne de 50/50 maximum à toutes les paires concernées.

### **- Marques ajustées :**

Pour inscrire une Moyenne, vous devez taper sur la lettre M, puis choisir dans la fenêtre la moyenne adaptée (Moyenne Plus 60/60, ou Moyenne Moins 40/40, ou Moyenne Tournoi ou Score fixe, par exemple 20/50).

N.B. Sur une marque ajustée, la paire ne peut marquer plus de 70 % ou moins de 20 %.

Si les scores de toute une donne doivent être annulés (fiche ambulante disparue par exemple) il faut marquer au maximum 50/50 à toutes les paires, et non 60/60, ce qui serait injuste par rapport aux autres centres.

La marque ajustée s'applique sur le classement local et sur le classement national.

### **- Pénalités :**

Dans Scores, cliquez sur Arbitrages locaux, sélectionnez la paire concernée puis rentrez dans la fenêtre « Ajustement » la valeur souhaitée.

Les pénalités (et éventuellement les bonus) inscrites par le club sont appliqués exclusivement en **pourcentage sur le classement local**.

Ainsi si la valeur inscrite est – 2.00, la paire concernée verra son pourcentage sur le plan local abaissé de 2 %.

Si la valeur inscrite est 0.8, la paire concernée verra son pourcentage sur le plan local augmenté de 0.8 %.

Les pénalités inscrites par le club **n'affectent que les résultats locaux du club et ne sont pas intégrées avec le transfert du tournoi**.

Pour mettre une pénalité au niveau national, vous devez envoyer un email à [tropheevoyage@wanadoo.fr](mailto:tropheevoyage@wanadoo.fr) ou à [assistance@bridgeinter.net](mailto:assistance@bridgeinter.net) en justifiant votre arbitrage.

Pour info, pénalités pour erreur de duplication :

- inversion entre deux étuis à la duplication : moins 2 % aux deux paires
- autre erreur de duplication : moins 0,8 % aux deux paires
- non-vérification de la duplication à la première table jouée : moins 0,4 % aux deux paires
- mauvaise reconstitution en cours de tournoi : moins 0,4 % à la ou aux paire(s) fautive(s)

## **Transfert du tournoi et consultation des résultats**

Le tournoi doit être transféré le plus tôt possible sur notre serveur pour une consultation rapide des résultats sur notre site [www.bridge-international.com](http://www.bridge-international.com).

Si les résultats ne sont pas transférés le lendemain du tournoi à 12 h, le club est considéré comme n'ayant pas participé au tournoi.

Une fois les résultats transférés par le club, ils sont traités et consultables sur internet (exclusivement sur notre site [www.bridge-international.com](http://www.bridge-international.com)) en principe dans les 30 minutes suivantes (dans la matinée pour les résultats transférés dans la nuit).

Le premier classement provisoire est consultable vers 18 h environ.

Les feuilles de route et les fréquences sont consultables sur notre site dès que la majorité des clubs ont transféré leur résultat.

Il est possible de consulter le classement de toutes les séances précédentes de la saison.

## **Modification des résultats**

Seul le club est habilité à apporter des modifications de données erronées (noms, N° FFB ou scores). Les corrections sont faites dans BridgeInterNet et le club procède à un nouveau transfert qui annule et remplace le transfert précédent.

Les modifications sont recevables dans les sept jours suivant la date du tournoi.

## **Équilibre des lignes**

**Pour respecter l'équité entre tous les clubs et l'esprit d'un tournoi simultané, il convient que les deux lignes Nord-Sud et Est-Ouest dans chaque club où l'on joue en Mitchell soient équilibrées.**

**Un important déséquilibre peut entraîner des résultats aberrants pour le club sur le plan global, avec tous les gros pourcentages dans une ligne et tous les faibles dans l'autre.**

**La majorité des notes attribuées à la ligne à fort indice augmentent de la comparaison locale à la comparaison globale et, mécaniquement, la majorité des notes attribuées à la ligne à faible indice baissent.**

**Les résultats globaux des paires du club sont alors injustes et immérités, dans un sens comme dans l'autre.**

**S'il n'est pas possible de pondérer parfaitement les deux lignes, la disparité entre celles-ci ne doit pas être excessive.**

**Pour le Trophée du Voyage, les paires comportant au moins un joueur classé 2° série majeure et au-dessus (indice 50 et plus) doivent être équitablement réparties entre les deux lignes.**

**Le logiciel BridgeInterNet vous avertit si les lignes sont déséquilibrées et vous permet de rétablir l'équilibre (voir pages 7 à 10 du document « Utilisation du logiciel BridgeInterNet pour la saisie du tournoi »).**

**L'indice de valeur des paires (téléchargé avec le logiciel BridgeInterNet et mis à jour automatiquement) est celui valable pour la saison 2009-2010.**

**Si l'écart de l'indice moyen entre les deux lignes est trop important, et que cela engendre des pourcentages démesurés, les résultats du club pourront ne pas être enregistrés ou être modifiés.**

## MISE EN PLACE DU TOURNOI

► **chaque paire doit jouer au moins 24 donnes** (24 donnes réellement jouées, le relais à nombre impair de paires ne pouvant être compté dans ces 24 donnes).

► **chaque position ne peut excéder 4 donnes.**

► on doit donc jouer au minimum  $12 \times 2 = 24$ ,  $8 \times 3 = 24$  ou  $6 \times 4 = 24$ .

► en Mitchell à nombre impair de paires, la place du relais est libre, en Nord-Sud ou en Est-Ouest et à la table de votre choix (sauf à 13, 17 ou 25 paires).

A 6 tables  $\frac{1}{2}$ , 8 tables  $\frac{1}{2}$  et 12 tables  $\frac{1}{2}$ , la table incomplète doit être la table de numéro le plus élevé (7, 9 ou 13). La duplication n'est faite que par les paires de la ligne complète (*voir tableaux page suivante*).

► Nombre pair de tables à partir de 8 tables : seul le mouvement avec saut est possible.

**Les relais-étuis (guéridon) ne sont pas acceptés pour les tournois simultanés.**

► à partir de 7 tables (sauf 8  $\frac{1}{2}$  et 12  $\frac{1}{2}$ ), l'arbitre est libre de faire reculer ou non les Est-Ouest pour la duplication.

Nombre de tables	Nombre de paires	Positions jouées	Donnes en circulation	Observations
3 $\frac{1}{2}$	7	7 x 4	28	Mouvement Howell Hérédia. Toutes les paires passent au relais et jouent $6 \times 4 = 24$ donnes.
4	8	6 x 4	32	Mouvement Howell Hérédia. Toutes les paires jouent $6 \times 4 = 24$ donnes.
4 $\frac{1}{2}$	9	9 x 3	27	Mouvement Howell Hérédia. Toutes les paires passent au relais et jouent $8 \times 3 = 24$ donnes.
5	10	8 x 3	30	Mouvement Howell Hérédia. Toutes les paires jouent $8 \times 3 = 24$ donnes.
5 $\frac{1}{2}$	11	9 x 3	30	Mouvement Howell Hérédia. Toutes les paires passent au relais et jouent $8 \times 3 = 24$ donnes.
6	12	8 x 3	30	Mouvement Howell Hérédia. Toutes les paires jouent $8 \times 3 = 24$ donnes
6 $\frac{1}{2}$	13	7 x 4	28	Mitchell. Duplication par les seuls Nord-Sud ou les seuls Est-Ouest ( <i>voir page suivante</i> ).
7	14	6 x 4	28	Mitchell
7 $\frac{1}{2}$	15	7 x 4	32	Mitchell avec saut
8	16	6 x 4	32	Mitchell avec saut. L'arbitre peut faire jouer $7 \times 4 = 28$ donnes.
8 $\frac{1}{2}$	17	9 x 3	27	Mitchell. Duplication par les seuls Nord-Sud ou les seuls Est-Ouest ( <i>voir page suivante</i> ).
ou 8 $\frac{1}{2}$	17	7 x 4	36	Mitchell
9	18	8 x 3	27	Mitchell. On peut également faire jouer 4 donnes par position, mais à condition de jouer $7 \times 4 = 28$ donnes.
9 $\frac{1}{2}$	19	9 x 3	30	Mitchell avec saut
10	20	8 x 3	30	Mitchell avec saut. L'arbitre peut faire jouer $9 \times 3 = 27$ donnes.
10 $\frac{1}{2}$	21	9 x 3	33	Mitchell
11	22	8 x 3	33	Mitchell. L'arbitre peut faire jouer $9 \times 3 = 27$ donnes (ou $10 \times 3$ ).
11 $\frac{1}{2}$	23	9 x 3	36	Mitchell avec saut
12	24	8 x 3	36	Mitchell avec saut. L'arbitre peut faire jouer $9 \times 3 = 27$ donnes (ou $10 \times 3$ ).
12 $\frac{1}{2}$	25	13 x 2	26	Mitchell. Duplication par les seuls Nord-Sud ou les seuls Est-Ouest ( <i>voir page suivante</i> ).

Si la mise en place se révèle difficile (paire manquante ou retardataire), il est possible de jouer 3 donnes par table à 12 tables  $\frac{1}{2}$  ou à 13 tables ( les donnes 37-38-39 sont alors distribuées à la table).

13 à 18 tables : 2 donnes par table minimum 12 positions si tables complètes  
minimum 13 positions si nombre impair de paires

à partir de 18 tables  $\frac{1}{2}$  (ou 18 tables) : organiser deux Mitchells équilibrés (*voir page suivante les cas particuliers*)

N.B. De 18 tables  $\frac{1}{2}$  à 20 tables, un seul Mitchell ( 2 donnes par table) est possible, s'il y a des problèmes de mise en place pour deux tournois.

Les donnes supérieures à 36 sont alors distribuées à la table.

## 6 tables ½, 8 tables ½ ou 12 tables ½ (13, 17 ou 25 paires) : Mitchell - Duplication par les seules paires de la ligne complète

### ► la paire manquante est en Nord-Sud à la table portant le numéro le plus élevé (7, 9 ou 13) - Mouvement Hitier

Une fois toutes les paires installées et inscrites, l'arbitre isole les Nord-Sud hors tournoi. Ceux-ci sont inactifs pendant la duplication.

L'arbitre place sur les tables les étuis et fiches ambulantes **selon le tableau ci-dessous**. Les Est-Ouest seuls dupliquent la série d'étuis qu'ils rencontreront lorsqu'ils passeront à la table-relais. Une fois les étuis dupliqués, l'arbitre les ramasse (sauf à la dernière table, relais) et les replace à la table correspondante (série 1 en table 1, série 2 en table 2, etc...). Les étuis de la table-relais (la plus élevée) restent sur la table-relais pour la 1ère position. Les Nord-Sud reviennent à la table et le jeu commence, **les Est-Ouest ne changeant pas de table pour cette 1ère position**.

Ainsi, pour la 1ère position NS 1 jouent la série 1 contre EO 1, NS 2 la série 2 contre EO 2, etc... Dans les données du tournoi, indiquer : **Duplication Aucune (Hitier)**. A partir de la 2° position, changements classiques du Mitchell (étuis moins 1, Est-Ouest plus 1).

Paire absente en NS	Table 1	Table 2	Table 3	Table 4	Table 5	Table 6	Table 7	Table 8	Table 9	Table 10	Table 11	Table 12	Table 13
6 tables ½	21 à 24	17 à 20	13 à 16	9 à 12	5 à 8	1 à 4	25 à 28						
8 tables ½	22 à 24	19 à 21	16 à 18	13 à 15	10 à 12	7 à 9	4 à 6	1 à 3	25 à 27				
12 tables ½	23-24	21-22	19-20	17-18	15-16	13-14	11-12	9-10	7-8	5-6	3-4	1-2	25-26

### ► la paire manquante est en Est-Ouest à la table portant le numéro le plus élevé (7, 9 ou 13).

Même principe mais ce sont les Nord-Sud qui dupliquent. Une fois toutes les paires installées et inscrites, l'arbitre isole les Est-Ouest hors tournoi. Ceux-ci sont inactifs pendant la duplication. L'arbitre place sur les tables les étuis et fiches ambulantes **selon le tableau ci-dessous**.

Les Nord-Sud seuls dupliquent la série d'étuis qu'ils rencontreront lorsqu'ils passeront au relais (pas d'adversaires en Est-Ouest).

Une fois les étuis dupliqués, l'arbitre les ramasse (sauf à la dernière table, relais à la première position) et les replace à la table correspondante (série 1 en table 1, série 2 en table 2, etc...). Les étuis de la table-relais (la plus élevée) restent sur la table-relais pour la 1ère position.

Les Est-Ouest reviennent à la table et le jeu commence, **les Est-Ouest ne changeant pas de table pour cette 1ère position**.

Ainsi, pour la 1ère position NS 1 jouent la série 1 contre EO 1, NS 2 la série 2 contre EO 2, etc... Dans les données du tournoi, indiquer : **Duplication Aucune (Hitier)** A partir de la 2° position, changements classiques du Mitchell (étuis moins 1, Est-Ouest plus 1).

Paire absente en EO	Table 1	Table 2	Table 3	Table 4	Table 5	Table 6	Table 7	Table 8	Table 9	Table 10	Table 11	Table 12	Table 13
6 tables ½	5 à 8	13 à 16	21 à 24	1 à 4	9 à 12	17 à 20	25 à 28						
8 tables ½	4 à 6	10 à 12	16 à 18	22 à 24	1 à 3	7 à 9	13 à 15	19 à 21	25 à 27				
12 tables ½	3-4	7-8	11-12	15-16	19-20	23-24	1-2	5-6	9-10	13-14	17-18	21-22	25-26

## Organisation à plusieurs Mitchells - Cas particuliers

Tables	Paires	Organisation
18 ½	37	Tournoi A : 10 tables - 30 donnes en circulation - 9 positions de 3 donnes Tournoi B : 8 tables ½ - 27 donnes en circulation Duplication par les seules paires de la ligne complète - 9 positions de 3 donnes N.B. on peut également organiser deux tournois de 9 tables ½ (A) et 9 tables (B), mais le tournoi A doit alors jouer 9 positions de 3 donnes (pour que tout le monde joue au moins 24 donnes), alors que le tournoi B ne joue que 8 positions de 3 donnes
24 ½	49	Tournoi A : 12 tables ½ - 39 donnes en circulation - Duplication classique par les deux paires (les donnes 37-38-39 sont distribuées à la table) - 9 positions de 3 donnes Tournoi B : 12 tables - 36 donnes en circulation - 9 positions de 3 donnes
25	50	Deux tournois de 12 tables ½ - 26 donnes en circulation Duplication par les seules paires de la ligne complète - 13 positions de 2 donnes
ou 25	50	Tournoi A : 13 tables - 39 donnes en circulation (les donnes 37-38-39 sont distribuées à la table) - 8 (ou 9, ou 10) positions de 3 donnes Tournoi B : 12 tables - 36 donnes en circulation - 8 (ou 9, ou 10) positions de 3 donnes
25 ½	51	Tournoi A : 13 tables - 39 donnes en circulation - 9 (ou 10) positions de 3 donnes Tournoi B : 12 tables ½ - 39 donnes en circulation - 9 (ou 10) positions de 3 donnes - Duplication classique par les deux paires (les mêmes donnes 37-38-39 sont distribuées dans les deux tournois)
ou 25 ½	51	Tournoi A : 13 tables - 26 donnes en circulation - 12 positions de 2 donnes Tournoi B : 12 tables ½ - 26 donnes en circulation - Duplication classique par les deux paires 12 positions de 2 donnes - Il s'agit du seul cas où une ligne ne joue que 22 donnes
26 ½	53	Tournoi A : 14 tables - 28 donnes en circulation - 13 positions de 2 donnes Tournoi B : 12 tables ½ - 26 donnes en circulation - Duplication par les seules paires de la ligne complète 13 positions de 2 donnes

De 27 à 36 tables, on peut organiser deux tournois (deux donnes par table) ou trois tournois (trois donnes par table)

De 36 tables ½ à 38 tables ½, on organise deux ou trois tournois, en mettant en jeu des donnes de 37 à 39 si nécessaire

A partir de 39 tables, on organise trois ou quatre tournois

## 7 à 12 PAIRES - JOUÉ OBLIGATOIREMENT EN HOWELL MOUVEMENT « DE HEREDIA »

- ▶ LES ÉTUIS SONT FIXES PENDANT TOUT LE TOURNOI (série 1 à la table 1, série 2 à la table 2, etc..)
- ▶ TOUTES LES PAIRES SONT MOBILES. Elles changent de table et d'orientation à chaque position. Il n'y a pas de paire pivot.
- ▶ LE NOMBRE DE TABLES NÉCESSAIRES EST ÉGAL AU NOMBRE DE SÉRIES DE DONNES EN CIRCULATION  
(7 paires, 7 tables – 8 paires, 8 tables – 9 paires, 9 tables – 10, 11 ou 12 paires, 10 tables)
- ▶ LE NOMBRE DE DONNES JOUÉES PAR CHAQUE PAIRE EST FIXE A 24 (6 positions de 4 donnes ou 8 positions de 3 donnes)  
N.B. de 7 à 9 paires, toutes les équipes se rencontrent de 10 à 12 paires, chaque équipe rencontre huit autres équipes

**Mise en place :** Attribuer à chaque paire un **NUMÉRO** (sans orientation), et la faire s'installer à la table de numéro correspondant (paire n° 1 à la table 1, paire n° 2 à la table 2, etc. ..). La paire duplicate la série d'étuis correspondante (série 1 à la table 1, série 2 à la table 2, etc..). A 7 ou 8 paires, 4 donnes par série. De 9 à 12 paires, 3 donnes par série.

N.B. : à 11 ou 12 paires, les équipes n° 11 et 12 ne dupliquent rien et sont passives durant la duplication (il n'y a pas de table 11 ni 12).

### Changements :

A chaque nouveau changement, la paire va s'installer à la table et dans l'orientation indiquées sur le tableau ci-dessous.

En cas de nombre impair de paires, chaque paire passe une fois au relais (à 11 paires, trois équipes se trouvent en relais à la dernière position).

**N.B. : Les mouvements des paires ne répondent à aucune cohérence.**

Ainsi, le mouvement à nombre impair de paires n'a aucune similitude avec le mouvement à nombre pair juste supérieur.

	1ère		2ème		3ème		4ème		5ème		6ème		7ème		8ème		9ème	
	Table	NS/EO	Table	NS/EO	Table	NS/EO	Table	NS/EO	Table	NS/EO	Table	NS/EO	Table	NS/EO	Table	NS/EO	Table	NS/EO
<b>3 tables</b> ½	3	5/2	1	3/2	2	7/4	5	3/7	2	1/5	1	5/4	1	7/6				
	4	6/1	5	4/1	5	2/6	6	2/1	3	4/6	2	6/3	4	3/5				
	6	4/3	6	5/7	7	1/3	7	6/5	4	7/2	3	1/7	7	2/4				
<b>4 tables</b>	4	7/2	1	6/3	1	7/4	3	6/1	1	8/5	3	5/7						
	6	8/1	2	5/4	2	8/3	5	4/8	2	7/6	4	6/8						
	7	4/6	3	2/8	4	1/5	6	3/7	6	2/4	5	3/2						
	8	3/5	5	1/7	8	2/6	7	5/2	7	1/3	8	4/1						
<b>4 tables</b> ½	2	4/6	5	2/6	3	6/5	1	8/3	2	3/7	1	9/2	1	5/4	6	9/8	1	7/6
	4	1/5	6	7/4	5	3/9	4	7/9	3	8/1	2	8/5	2	1/9	7	6/1	3	9/4
	5	8/7	7	5/9	6	2/1	5	4/1	8	9/6	4	6/3	3	7/2	8	4/3	4	2/8
	7	3/2	9	1/3	7	4/8	8	5/2	9	2/4	8	1/7	9	6/8	9	5/7	6	3/5
<b>5 tables</b>	2	5/4	1	3/5	1	6/8	1	4/10	4	6/3	2	8/3	1	9/2	6	5/2		
	3	2/6	2	6/1	3	9/4	4	5/7	7	1/9	3	1/7	2	10/7	7	8/10		
	4	9/8	4	2/10	5	7/2	5	9/6	8	7/4	8	6/10	3	8/5	8	3/9		
	5	10/1	5	4/8	6	10/3	6	8/1	9	10/5	9	2/4	7	4/6	9	7/6		
	10	3/7	6	7/9	8	1/5	7	3/2	10	2/8	10	5/9	9	1/3	10	4/1		
<b>5 tables</b> ½	2	6/3	1	11/4	1	3/7	3	5/11	3	9/4	1	9/6	2	9/11	1	2/10	1	8/5
	3	1/7	2	8/10	4	11/2	4	6/8	4	10/1	3	2/8	4	5/7	2	1/5	2	7/4
	5	11/8	6	7/2	6	1/9	5	4/10	7	8/3	7	4/1	5	2/6	5	7/9	3	6/10
	7	5/9	8	6/1	8	10/5	9	1/3	9	5/2	8	3/11	6	10/3	6	4/8	4	3/9
	8	2/4	10	3/5	9	4/6	10	9/2	10	7/11	9	10/7	10	8/1	7	11/6		
<b>6 tables</b>	1	9/11	1	7/4	2	8/10	1	12/3	1	2/8	2	5/11	1	6/10	2	6/1		
	2	3/7	3	8/1	4	12/1	3	10/5	2	4/12	3	7/2	3	11/4	4	5/7		
	5	4/8	5	2/10	5	11/6	4	9/2	3	9/6	4	6/8	6	5/2	5	3/9		
	6	10/1	6	3/11	6	7/9	5	1/7	4	10/3	7	10/12	7	1/9	6	8/12		
	8	2/6	8	5/9	7	3/5	7	4/6	9	7/11	8	1/3	8	12/7	7	11/2		
	9	12/5	10	6/12	9	2/4	10	11/8	10	1/5	10	9/4	9	8/3	8	4/10		

**Cartons- guide personnels de chaque paire, personnalisés à votre club.  
A commander à Atout-Jeux 2 quai Rambaud 69002 Lyon  
les 57 cartons : 40 €**

## DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier

Nom, Prénom ou Raison Sociale du débiteur		Désignation de l'Etablissement teneur du compte à débiter			
Compte à débiter				Nom et adresse du Créancier	
Codes		N° de compte	Clé R.I.B.	Bridge International 190, rue Lecourbe 75015 Paris	
Etablisst.	Guichet				

Date :

Signature

Les Informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 01/04/1980 de la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés.



## AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J' (nous) autorise(sons) l'Etablissement teneur de mon(notre) compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je(nous) pourrai(rons) en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon (notre) compte. Je(nous) réglerai(rons) le différend directement avec le créancier

N° National d'émetteur

512353

Nom, Prénom ou Raison Sociale du débiteur		Nom et adresse du créancier			
		Bridge International 190, rue Lecourbe 75015 Paris			
Compte à débiter				Nom et adresse postale du teneur du compte à débiter	
Codes		N° de compte	Clé R.I.B.		
Etablisst.	Guichet				

Date :

Signature